

Compte rendu de la Table ronde organisée par  
l'Association Française d'Halieutique  
« Passé et futur possible des rejets de la pêche »

Le 19 juin 2012 à l'Ifremer de Nantes

### Résumé / Manifeste

Les participants à la journée ont discuté des rejets dans la réforme de la Politique Commune des Pêches de l'Union Européenne, et des recherches nécessaires dans ce domaine ; et appelé à davantage d'interactions entre les acteurs concernés - professionnels de la pêche et de la filière, environnementalistes, scientifiques, administration.

Ils ont souligné le manque de clarté des objectifs de la réforme - l'aspiration à réduire les rejets n'est-elle pas une position plus éthique que scientifique ? La nécessité d'une cohérence entre les nouvelles mesures et les règles déjà existantes qui seront maintenues a été affirmée. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux modalités pratiques de l'interdiction des rejets, en particulier les problèmes de la capacité limitée des navires actuels à ramener à terre les prises accessoires, et de l'insuffisance des filières de valorisation pour ces prises. Les connaissances limitées sur les tendances dans les rejets et leurs principaux motifs ont été déplorées - en particulier, le rôle des contraintes réglementaires. Outre l'amélioration des observations à la mer, des systèmes de vidéo-surveillance, d'auto-estimation ou d'auto-échantillonnage pourraient permettre de combler ces lacunes.

Les recherches doivent contribuer à l'élaboration de ces systèmes d'observation et à l'analyse des données produites. D'autres pistes de recherches concernent les méthodes de réduction et d'évitement des captures accessoires, et l'étude de leurs effets écologiques et économiques ; l'estimation du taux de survie des rejets, et l'impact des rejets sur les écosystèmes. Des méthodes de gestion multi-spécifique et multi-flottilles doivent être développées - par exemple des quotas multi-spécifiques ; des méthodes d'évaluation pour les captures accessoires, frugales en données, seront requises. Mieux connaître les dynamiques des marchés du poisson pour pouvoir valoriser ces captures est également nécessaire.

### Présentations

En première partie de journée, 14 présentations ont introduit l'état des connaissances concernant l'évaluation, l'impact et la gestion des rejets (Cf programme en annexe). Le contenu des exposés est résumé ici par grand thème.

#### *Quantifier et caractériser les rejets*

Le programme national d'observation à la mer (ObsMer) piloté par la Direction de la Pêche Maritime et de l'Aquaculture et l'Ifremer a été

brièvement introduit. Il répond aux obligations réglementaires de la Directive Européenne sur la Collecte des Données halieutiques (DCF) et autres réglementations (cétacés, pêches profondes, thon rouge). Le plan d'échantillonnage, qui définit le nombre de marées à échantillonner par métier, assure un compromis entre précision des estimations et moyens d'observation. Depuis le démarrage en 2003, le nombre de marées échantillonnées a fortement augmenté avec une accélération en 2007, jusqu'à plus de 1000 marées observées en 2009 et 2010. Ces données, combinées aux estimations pour l'ensemble de la flottille issues de la procédure dite SACROIS (croisement de données issues des ventes, des livres de bord, et du système de surveillance des navires par satellite ou VMS), permettent grâce à des élévations stratifiées d'estimer les rejets à l'échelle du métier et de l'année. Un échantillon représentatif, un nombre d'observations suffisant et une méthode d'élévation validée sont des éléments essentiels à une bonne estimation.

Plusieurs exposés ont montré des changements dans les quantités rejetées. Par exemple, pour les céphalopodes, les comportements de rejet ont beaucoup évolué. Ces espèces systématiquement rejetées dans les années 60-70 représentent aujourd'hui une part croissante dans les débarquements et les revenus, avec de fortes disparités des taux de rejet d'une espèce à l'autre. Malgré une importance accrue, ces espèces ne font pas l'objet d'évaluation en routine, en partie parce que les statistiques de pêche sont disponibles uniquement par groupe d'espèces.

Les études examinant les motifs de rejet montrent des causes variées. En théorie, la maximisation du profit immédiat devrait jouer un rôle prédominant. Elle est mitigée par des contraintes techniques ou physiques (stockage, tri) et des contraintes économiques ou de marché : 55% des rejets des palangriers observés dans le cadre du projet LOUPE dans le Sud du Golfe de Gascogne sont dus à un prix de vente non attractif, 17% à une absence de marché. Certaines espèces valorisables peuvent ainsi être rejetées en raison de prix de vente trop faibles (églefin, maquereau, etc.). Les contraintes imposées par la gestion des pêches (taille minimale, quotas, mesures techniques) peuvent également causer une part sensible des rejets, notamment pour des espèces commerciales comme le cabillaud. Les motifs de rejet varient fortement selon les zones géographiques, saisons, et années.

Les présentations et les discussions qui s'en sont suivi ont montré le besoin d'estimations et d'études des causes de rejet, notamment à une échelle pluri-annuelle. Le faible taux de réalisation du plan d'échantillonnage ObsMer (56 % du nombre de jours de mer prévus sont effectivement échantillonnés) a soulevé l'étonnement des participants.

### *Rôle des rejets dans l'impact de la pêche sur les écosystèmes*

Bien que l'ensemble des mesures mises en œuvre à ce jour repose sur l'hypothèse qu'une pêche plus sélective serait bénéfique pour les ressources marines, ce point ne fait pas l'objet d'un consensus scientifique, en particulier dans une perspective écosystémique. Des études récentes suggèrent qu'une exploitation sélective pourrait rendre les populations moins résilientes et déséquilibrer les communautés en modifiant la structure de la pyramide trophique. Il a notamment été

montré par simulation que plus la pêche est sélective, plus elle déstabilise le spectre de taille. La mise en évidence empirique des effets de la sélectivité sur la structure des communautés (au travers d'indicateurs de sélectivité en espèces et en taille) reste toutefois difficile en raison de nombreux facteurs (saisonnalité, limites des données, etc.) et fait actuellement l'objet de recherches. Le devenir des rejets ainsi que l'ampleur de leur contribution au bilan énergétique de l'écosystème restent également largement inconnus, même si certaines études suggèrent qu'ils bénéficient à certains oiseaux et invertébrés marins. En l'absence de consensus scientifique sur la question, des efforts de recherche importants restent nécessaires pour évaluer les impacts des rejets et de la sélectivité sur les écosystèmes.

### *Rejets et gestion des pêches*

Diverses méthodes de réduction des prises accessoires (modifications des stratégies et techniques de pêche, modifications d'engins) ont été présentées. Les solutions pour la gestion des rejets sont multiples et spécifiques à chaque cas - il semble difficile d'identifier des solutions générales.

Pour les thoniers senneurs tropicaux, les efforts des organisations professionnelles pour limiter les captures d'espèces vulnérables telles que les requins ont été mis en avant. Si les mesures spatiales semblent peu efficaces, éviter les petits coups de senne permettrait de diminuer de 25 % les prises accessoires pour une perte de rendement de 3% seulement. Plusieurs mesures nouvelles, comme la suppression des filets attachés aux Dispositifs de Concentration de Poisson pour limiter la pêche fantôme, ou l'estimation avant capture de la présence d'indésirables, sont actuellement à l'étude. Une combinaison de plusieurs méthodes semble nécessaire pour réduire les prises accessoires de cette pêcherie.

Une étude expérimentale sur les dispositifs sélectifs pour les pêcheries langoustinières montre que certains dispositifs favorisent l'échappement de langoustines et merlus hors taille et donc un meilleur ciblage des tailles commerciales. D'autres comme la maille T90 permettent une forte réduction des rejets mais limitent aussi la prise des individus ciblés. Les résultats diffèrent cependant entre les essais scientifiques et l'utilisation par les professionnels, d'où la nécessité de favoriser des tests en conditions réelles. Il a par ailleurs été noté que le coût des mesures techniques est porté individuellement alors que les bénéfices sont collectifs, ce qui pourrait engendrer des problèmes d'acceptation. L'analyse de l'efficacité des dispositifs à l'échelle de la pêcherie a également permis de mettre en évidence les interactions positives de plusieurs dispositifs sélectifs, telle l'utilisation conjointe d'une grille à merlu, d'un panneau à mailles carrées et d'un maillage de 80mm pour limiter les captures de merlu hors-taille tout en augmentant les débarquements. Ces études illustrent néanmoins la difficulté d'évaluer l'efficacité des dispositifs en raison du nombre important des facteurs qui l'influencent.

Des pistes pour l'utilisation des prises accessoires ont également été abordées. L'un des problèmes mis en avant concerne le stockage à bord de la partie actuellement rejetée. Des travaux visant à traiter le poisson à

bord pour limiter ce problème sont en cours à l'Ifremer : ils visent à séparer l'eau des huiles et protéines pour les individus qui ne sont pas commercialisables entiers. Un pilote pour le traitement à bord a été réalisé, mais des recherches complémentaires sont encore nécessaires. Les chaînes de valorisation à terre de tels produits restent néanmoins inexistantes à l'heure actuelle. Enfin, l'exemple du faux-poisson d'Abidjan a été présenté, où la modification des habitudes alimentaires a entraîné la création d'une filière de valorisation des prises accessoires des thoniers senneurs de l'Atlantique tropical. Cet exemple illustre l'augmentation des débarquements d'espèces initialement non ciblées en cas de création d'un nouveau marché - certains craignent qu'elle entraîne une augmentation de la pression de pêche.

## Table Ronde

Deux grandes questions ont été abordées lors de la Table Ronde.

### *Les rejets et la réforme de la Politique Commune des Pêches de l'Union Européenne*

Pour commencer la table ronde, un résumé de l'état actuel des discussions concernant l'initiative de la Commission Européenne a été présenté. La proposition de 2011 concernant les rejets reste en discussion. En juin 2012 le conseil des ministres a adopté une orientation générale, le parlement européen devrait se prononcer à l'automne. Les grandes lignes de la proposition concernant les rejets sont (article 15) :

- le principe est une obligation de débarquement de toutes les captures pour une liste restreinte d'espèces ;
- les espèces concernées sont les espèces sous quota, et en Méditerranée les espèces pour lesquelles est fixée une taille minimale de débarquement (MLS) ;
- pour y parvenir des quotas de captures remplaceraient les quotas de débarquements ;
- la date de mise en œuvre reste à définir, l'option soutenue par la Commission est une mise en œuvre en 2014 pour les espèces pélagiques ; de 2015 à 2018 pour les démersales, et 2019 en Méditerranée ;
- exemptions proposées : les espèces prohibées (protégées) devraient être intégralement rejetées ; les espèces avec un taux de survie élevé, et des espèces faisant l'objet d'exemption ou de dérogation, pourraient être rejetées ;
- les dérogations seront proposées en tenant compte des spécificités de chaque pêcherie, dans le contexte de plans de gestion régionaux qui autoriseront une flexibilité dans l'application régionale des réglementations européennes ;
- est actuellement en discussion la proposition d'"exemption de *minimis*" - autorisation de rejeter une petite fraction (5%, en discussion) des captures annuelles d'une espèce ;

- cette réforme ne touche pas à la stabilité relative (la répartition des Totaux Autorisés de Capture entre les états-membres, ou quotas) de la Politique Commune des Pêches ;
- sont également en discussion les restrictions de valorisation à terre pour les espèces soumises à taille minimum au débarquement ou dont le quota est atteint ;
- le projet d'orientation générale prévoit une synthèse des connaissances concernant la survie des rejets (rapporteur pour le Comité scientifique, technique et économique de la pêche: Didier Gascuel).

Les sujets ayant fait l'objet de discussions approfondies pendant la suite de la table ronde sont résumés par thème ci-après.

- Objectifs de la réforme

Le manque de clarté des objectifs de la réforme a été souligné - il semble y avoir confusion entre l'objectif de gérer la totalité des prélèvements pour maîtriser les mortalités par pêche d'une part, et celui de réduire le gaspillage de protéines pour répondre à une demande sociétale d'autre part. L'aspiration à réduire les rejets n'est-elle pas une position éthique, quels en sont les fondements scientifiques ? Quel serait, par exemple, l'objectif de permettre un taux de rejet de 5% ? Comment cela se combine-t-il avec l'approche de rendement maximum durable ? Une autre question soulevée à plusieurs reprises est celle de la cohérence avec les mesures déjà en place. L'utilité des mesures proposées reste généralement à démontrer ; par exemple, instaurer des quotas de captures semble une piste intéressante, sous réserve d'une démonstration de l'applicabilité de cette mesure.

- Modalités pratiques de la mise en œuvre d'une interdiction des rejets

Même si l'on s'accorde sur la nécessité d'éviter le gaspillage alimentaire, des inquiétudes ont été exprimées quant aux modalités pratiques de l'interdiction des rejets des espèces sous quota. Les interrogations concernent notamment la gestion des dépassements de quota pour certaines espèces dans les pêcheries mixtes, et d'éventuels arrêts d'activité des navires auxquels ces dépassements pourraient conduire. Se posent aussi les problèmes des limites de capacité des navires actuels pour ramener les prises accessoires (cales trop petites, problèmes de stockage,..), et de l'insuffisance des filières de valorisation des captures accessoires (c'est le cas, en particulier, des espèces pour lesquelles la France ne dispose pas de quota). Des questions concernant les méthodes d'attribution des droits de pêche et les effets des quotas de captures sur la stabilité relative sont également soulevées, notamment parce qu'au niveau européen de nombreuses pêcheries ne disposent pas de quota pour certaines espèces accessoires pour elles. L'importance de la prise en compte des spécificités locales est rappelée. L'une des solutions pourrait être la mise en place de quotas multi-spécifiques, dont la composition spécifique peut fluctuer au fil du temps selon les abondances relatives des stocks.

- Quantités et causes des rejets

Plusieurs intervenants sont revenus sur la connaissance limitée des compositions spécifiques et des quantités rejetées, des métiers impliqués, des variations géographiques et temporelles, et des causes de rejet. On mesure mal la part des rejets due aux contraintes réglementaires (comme cela a été montré pour l'exemple du cabillaud de Manche-Mer du Nord). Ce manque de connaissances des causes de rejet se combine avec le sentiment d'une accumulation de règles qui contribuent elles-mêmes aux motifs de rejets.

Pour combler ces lacunes dans les connaissances, plusieurs options ont été discutées. Les observations à la mer doivent être poursuivies, améliorées autant que faire se peut, et les données analysées de façon plus systématique. L'installation de caméras à bord permettrait d'obtenir une estimation des quantités rejetées. Cette proposition soulève le souci de distinction entre contrôle et collecte de données. Une autre proposition concerne la déclaration des rejets dans les livres de bord. Pour bien les renseigner, les pêcheurs pourraient dans certains cas bénéficier d'une formation à l'estimation des quantités capturées, en plus des quantités commercialisées dont les poids sont estimés ou mesurés lors de la mise en cale. L'auto-échantillonnage a été mentionné comme une autre option pour compléter l'échantillonnage mené actuellement dans le cadre du programme Obsmer.

### *Quel futur pour les recherches sur les rejets ?*

Différents sujets nécessitant des recherches en lien avec les questions soulevées ci-dessus ont été identifiés par les intervenants de la table ronde et les participants dans la salle. Ces pistes de recherche sont résumées par grand thème.

- Estimation et connaissance des rejets

Il y a un besoin, mentionné de façon répétée, de disposer d'estimations des quantités rejetées et des motifs de rejet par flottille, région etc. Ces estimations sont nécessaires pour les espèces sous quota mais aussi pour les autres, afin d'évaluer l'impact sur l'écosystème (voir ci-dessous). Pour améliorer la qualité des estimations, il faudrait se rapprocher d'un échantillon aléatoire en ayant des échantillons les plus représentatifs possibles. Cela passe notamment par la poursuite de la diminution des refus d'embarquement de la part de certains professionnels, et la solution au problème de l'autorisation administrative d'embarquer des observateurs.

Des analyses des tendances temporelles des rejets et des mortalités par pêche résultantes sont nécessaires pour pouvoir évaluer l'efficacité de différentes mesures mises en place (au niveau local, régional, national) pour réduire les rejets. Des exemples de telles analyses ont été présentés le matin, il faut les généraliser.

- Réduction et évitement des rejets

Une bonne connaissance des variations spatio-temporelles des rejets par espèce et par flottille est une base nécessaire pour développer des méthodes de réduction et d'évitement des rejets en modifiant la

sélectivité des engins, les stratégies de pêche, etc. La recherche pourrait ainsi évaluer l'efficacité attendue de différentes mesures incitatives pour réduire les rejets. L'intensification des études des impacts d'une réduction des rejets sur les stocks, et des coûts et bénéfices pour les flottilles, est nécessaire.

- Impact des rejets

Des estimations des taux de survie et des facteurs qui peuvent moduler ces taux, notamment l'effet des pratiques à bord sur le taux de survie, sont nécessaires. De façon générale, la connaissance des taux de survie reste limitée, mais il semble qu'il existe une grande variabilité d'une espèce à l'autre. Il ne faut pas oublier que beaucoup de méthodes d'estimation de survie utilisent des cages ou autres dispositifs expérimentaux qui protègent les rejets encore vivants de leur principale source de mortalité : la prédation par les oiseaux, poissons ou invertébrés opportunistes qui profitent de leur état endommagé.

L'impact des rejets sur l'écosystème est mal connu et doit être étudié ; de même que l'estimation/prédiction des effets écosystémiques des rejets actuels et des dégâts collatéraux non voulus par une modification des captures ou des pratiques de pêche visant à réduire les rejets dans le futur (changement d'engin, de zone, de saison,..). Ainsi des changements d'engin de pêche peuvent avoir des conséquences sur les oiseaux ou les mammifères, comme cela a été observé avec la conversion du chalut à la palangre de la flottille pêchant la légine australe.

- Approches de gestion multi-spécifiques et multi-flottilles

La gestion des rejets s'intègre dans une démarche de gestion multi-spécifique et multi-flottilles. Des recherches pour développer de telles méthodes de gestion à des échelles spatiales et temporelles appropriées sont nécessaires - comme par exemple des quotas multi-spécifiques. Dans ce contexte se pose également la question des espèces non soumises à quota dont l'état des stocks est souvent mal connu. Aurons-nous besoin d'évaluations pour davantage de stocks ? Des méthodes moins gourmandes en données seront nécessaires.

Des changements d'engin, comme la conversion de la flottille chalutière langoustinière à la pêche au casier, pourraient être suscités par l'interdiction des rejets, mais constitueraient des révolutions majeures pour les flottilles françaises. Cela implique des changements non seulement d'engin mais également de navire, donc des investissements. Cela ne peut pas se faire à court terme, ni sans évaluation de toutes les conséquences.

- Moyens de contrôle

Un des moyens de contrôle envisagé est l'installation de caméras à bord. Ces caméras seraient utilisées pour faire une "documentation détaillée des captures". Les scientifiques devraient analyser l'efficacité d'une telle "documentation". Poserait-elle des problèmes éthiques ? Les réticences vis-à-vis de tels moyens et la diversité des applications qui peuvent en être faites appellent des limitations à leur usage éventuel.

- Dynamique du marché

Pour développer des approches de valorisation d'une plus large gamme d'espèces capturées, il faudrait connaître la dynamique locale des marchés du poisson. Quelles espèces sont vendues, où et à quel prix ? Cette recherche pourrait être accompagnée d'une démarche de formation et de communication en direction des filières de distribution, transformation et vente des produits de la mer, pour faire connaître la diversité des espèces capturées. Un « comité consultatif marché » est actuellement en création à la demande du Conseil des Ministres européen.

### *Conclusion de la table ronde*

Des discussions de la journée, il ressort une forte demande pour plus d'interactions entre les différents acteurs concernés par le sujet des rejets (professionnels de la pêche, filière aval, ONG, scientifiques, administration,..). Ceci se fonde sur le constat de la complexité de la question et du débat, ainsi que du potentiel d'enrichissement par la confrontation de points de vue différents et la mise en commun d'une pluralité d'informations. Le cadre des Comités Consultatifs Régionaux est proposé pour de futurs échanges, mais aussi les projets de recherche (plusieurs projets en cours sont cités). Enfin, la nécessité de travailler à une restitution des résultats de ces interactions à destination de l'opinion publique est également soulignée.

Compte-rendu établi par Laurence Fauconnet, Yves Reecht, Marie-Joëlle Rochet et Verena  
Trenkel

## Annexe 1 : programme de la journée

### 1) Quantifier et caractériser les rejets (9h –10h45)

9h00 – Joël Diméet : **Le programme national d'observation à la mer**

9h15 – Benoît Dubé : **Comment s'y prend-on pour estimer les rejets à partir des données d'observation à la mer?**

9h30 – Jean-Paul Robin : **Variété des statuts des Céphalopodes : prises rejetées, prises accessoires et espèces cibles**

9h45 – Claire Macher : **Le problème économique des rejets**

10h00 – Laurence Fauconnet : **Pourquoi le cabillaud de Manche - Mer du Nord est-il rejeté ?**

10h15 – Gilles Morandeau : **Pourquoi les palangriers et fileyeurs autour du Gouf de CapBreton rejettent-ils une partie de leur capture ? Premiers résultats du projet LOUPE**

10h30 – **Discussion**

10h45 – **Pause**

### 2) Rôle des rejets dans l'impact de la pêche sur les écosystèmes (11h15 – 12h)

11h15 – Marie-Joëlle Rochet : **Captures accessoires et rejets – leur impact sur les écosystèmes**

11h30 – Laurence Fauconnet : **Sélectif ou non sélectif ? Ce que disent les données de la pression de pêche sur les communautés marines du Sud Gascogne**

11h45 – **Discussion**

### 3) Rejets et gestion des pêches (12h – 15h15)

12h00 – Laurent Dagorn : **Réduction des prises accessoires par les thoniers senneurs tropicaux**

12h15 – Sonia Mehault : **Faut-il rejeter les courbes de sélectivité issues des campagnes scientifiques?**

12h30 – Natacha Nikolic : **Efficacité des dispositifs sélectifs au sein de la pêcherie langoustinière dans le Golfe de Gascogne**

12h45 – **Déjeuner**

14h15 – Régis Baron : **Quelques éléments de réflexions sur ce qu'il est possible de faire des pêches accessoires et des co-produits générés à bord**

14h30 – Claire Macher : **Analyse des impacts bio-économiques de scénarios d'adoption de dispositifs sélectifs par les chalutiers langoustiniers du golfe de Gascogne**

14h45 – Monin-Justin Amandè : **Le faux-poisson d'Abidjan : De la valorisation des prises accessoires à l'émergence d'une inquiétude liée à la conservation des ressources**

15h00 – **Discussion**

15h15 – **Pause**

15h45 – 17h45 **Table ronde** animée par Pascal Lorange : Didier Gascuel (AgroCampus Rennes), Marc Ghiglia (UAPF), Julien Lamothe (ANOP), Elise Pètre (WWF), Eamon Mangan (DPMA), Jean-Marie Robert (CNPMM), Marie-Joëlle Rochet (Ifremer), Yohan Weiller (CCR Sud).

- Les rejets et la réforme de la Politique Commune des Pêches de l'Union Européenne
- Quel futur pour les recherches sur les rejets ?

17h45 – 18h00 **Conclusions**

## Annexe 2 : liste des participants

<b>Nom</b>	<b>Affiliation</b>
Didier Gascuel	AFH
Yves Reecht	AFH
Benoît Figarede	Agria
Thierry Guigue	OPOB
Julien Lamothe	ANOP
Benoît Guérin	CCR Sud
Yohan Weiller	CCR Sud
Jean-Marie Robert	CNPMEM
Eamon Mangan	DPMA
Marie-Bénédicte Peyrat	DPMA
Alain Tetard	Ifremer
Benoit Dubé	Ifremer
Claire Macher	Ifremer
Fabien Morandeau	Ifremer
Gilles Morandeau	Ifremer
Jacques Bertrand	Ifremer
Joël Diméet	Ifremer
Laurence Fauconnet	Ifremer
Marc Meillat	Ifremer
Marie-Joëlle Rochet	Ifremer
Natacha Nikolic	Ifremer
Olivier Guyader	Ifremer
Pascal Lorange	Ifremer
Pascal Laffargue	Ifremer
Philippe Gouletquer	Ifremer
Régis Baron	Ifremer
Sonia Mehault	Ifremer
Verena Trenkel	Ifremer
Laurent Dagorn	IRD
Monin Justin Amandè	IRD
Jean-Pierre Buisson	Ouest France
Marc Ghiglia	UAPF
Jean-Paul Robin	Université de Caen
Michaël Gras	Université de Caen
Elise Pètre	WWF